



Kit Name **Control Flow Seam Sealer**
N° de stock 63642506402, 055395-99399
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000

Component list	
	Control Flow Seam Sealer (Part B)
	Control Flow Seam Sealer (Part A)
Kit SDS Revision Date	06/11/2014

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

NFPA

1
2 1

Nom du produit: **Control Flow Seam Sealer (Part A)**
Code de produit: 63642506402A, 055395-99399A
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000

HMIS

Danger pour la santé selon	2
Danger d'incendie	1
Réactivité	1
Protection personnelle	X

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Limestone	1317-65-3	15 - 40 par poids	
Bisphenol A Diglycidyl Ether R	25085-99-8	15 - 40 par poids	
Polymer of Epoxy Resin and Bis	25036-25-3	15 - 40 par poids	
Butyl Benzyl Phthalate	85-68-7	10 - 30 par poids	
Siloxanes and silicones reaction products with silica	67762-90-7	1 - 5 par poids	
Iron oxide yellow	51274-00-1	0.1 - 1 par poids	

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence:	AVERTISSEMENT ! Agent de sensibilisation potentiel.. Irritant.
Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:	Product not expected to be toxic by inhalation. Skin contact may cause slight irritation and allergic reaction. Swallowing may cause slight irritation of the mouth. Eye contact can cause slight transient irritation.
Yeux:	Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmoiement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmoiement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes..
Peau:	Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation:	Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion:	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes:	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	420 °F (199C)
Méthode de point d'éclair :	TCC
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO2) ou un agent extincteur sec.
Agent extincteur peu recommandé:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Sous-produits de combustion dangereux:	Carbon monoxide, phenolics.
Cotes NFPA:	
Santé selon NFPA:	2
Inflammabilité selon NFPA:	1
Réactivité selon NFPA:	1

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Entreposage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.
Autre équipement de protection:	Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide épais.
Apparence de l'état physique:	bleu
Couleur:	Jaune
Odeur:	Epoxy like odor.
Point d'ébullition:	Indéterminée.
Point de fusion:	Indéterminée.
Gravité spécifique:	1.1
Solubilité:	légèrement soluble.

Densité de vapeur:	>1
Pression de vapeur:	Indéterminée.
Point D'Évaporation:	<1 (n-Butyl acetate = 1)
Point d'éclair:	420 °F (199C)
Méthode de point d'éclair :	TCC
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Polymerization with heat built up when in contact with aliphatic amine.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation.
Matériaux incompatibles:	Oxydants, acides et composés organiques chlorés. Métaux réactifs (par ex., sodium, calcium, zinc). Hypochlorite de sodium/calcium. Oxyde/acide nitreux, nitrites. Peroxydes. Matériaux réagissant aux composés hydroxyles.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Butyl Benzyl Phthalate :

Peau:	Administration sur la peau - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 6700 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >10000 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Inhalation:	Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : >6700 mg/m3/4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Ingestion:	Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 2330 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Sensibilisation:	As a result of previous exposure, certain individuals develop sensitization which will cause them to react to a later exposure to product at levels well below the TLV. Symptoms may include allergic reactions.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:	Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Évolution dans l'environnement :	Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets:	Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales.
--------------------------	---

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT:	non réglementé.
Numéro ONU DOT:	non réglementé.
Nom d'expédition IATA:	non réglementé.
Numéro ONU IATA:	non réglementé.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Limestone :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Bisphenol A Diglycidyl Ether R :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Polymer of Epoxy Resin and Bis :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Butyl Benzyl Phthalate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Proposition 65 de Californie: Énuméré: développemental

Canada DSL : Énuméré

Siloxanes and silicones reaction products with silica :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Iron oxide yellow :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Canada SIMDUT: D2B- Skin sensitizer

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 2

Danger d'incendie HMIS: 1

Réactivité selon HMIS: 1

Protection personnelle selon HMIS: X

Fiche signalétique créée le: Mai 28, 2014

Fiche signalétique révisée le: Mai 28, 2014

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

NFPA

1
2 1

Nom du produit: **Control Flow Seam Sealer (Part B)**
 Code de produit: 63642506402B, 055395-99399 B
 Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
 Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
 Site Web: www.Nortonabrasives.com
 Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
 Téléphone pour urgences: 508-795-5000

HMIS

Danger pour la santé selon	2
Danger d'incendie	1
Réactivité	1
Protection personnelle	X

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Poly Alkoxylated Hydroxyalkyl	Exclusif	60 - 100 par poids	
2,4,6-Tris (Dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2	5 - 10 par poids	
Limestone	1317-65-3	15 - 40 par poids	
Siloxanes and silicones reaction products with silica	67762-90-7	1 - 5 par poids	
Titanium dioxide	13463-67-7	0.1 - 1 par poids	

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence:	AVERTISSEMENT ! Agent de sensibilisation potentiel.. Irritant.
Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:	Vapors might be irritating to eyes, nose, throat and respiratory tract. Product is moderately irritating to eyes. Skin contact may cause its irritation. Prolonged contact may lead to dermatitis. Swallowing may cause burning of the mouth and stomach. Other possible effects are abdominal pain, mausea and diarrhea.
Yeux:	Peut causer une forte irritation des yeux et des brûlures. Un contact oculaire peut causer des lésions permanentes et une cécité.
Peau:	Cause une forte irritation de la peau. Peut causer des lésions cutanées permanentes. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation:	Les vapeurs et les gouttelettes en suspension de cette substance peuvent causer une irritation respiratoire grave. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion:	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Une surexposition peut causer un larmolement, des rougeurs, une inflammation ou une gêne aux yeux.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes:	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	300 °F (149 °C)
Méthode de point d'éclair :	TCC
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.

Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO ₂) ou un agent extincteur sec.
Agent extincteur peu recommandé:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Cotes NFPA:	
Santé selon NFPA:	2
Inflammabilité selon NFPA:	1
Réactivité selon NFPA:	1

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiliter le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Entreposage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.
Autre équipement de protection:	Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

DIRECTIVES RELATIVES AUX
EXPOSITIONS**Titanium dioxide :**

Directives ACGIH: TLV-TWA: 10 mg/m3

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide.
Couleur:	blanc
Odeur:	Mercaptan like odor.
Point d'ébullition:	Indéterminée.
Point de fusion:	Indéterminée.
Gravité spécifique:	1.1
Solubilité:	légèrement soluble.
Densité de vapeur:	>1 (air = 1)
Pression de vapeur:	Indéterminée.
Point D'Évaporation:	<1 (n-Butyl acetate = 1)
pH:	Slightly acidic.
Point d'éclair:	300 °F (149 °C)
Méthode de point d'éclair :	TCC
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Non signalé.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation.
Matériaux incompatibles:	Oxydants, acides et composés organiques chlorés. Métaux réactifs (par ex., sodium, calcium, zinc). Hypochlorite de sodium/calcium. Oxyde/acide nitreux, nitrites. Peroxydes. Matériaux réagissant aux composés hydroxyles.
Produits de décomposition spéciaux:	Carbon monoxide, oxides of nitrogen, oxides of sulphur, hydrogen sulphide.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

2,4,6-Tris (Dimethylaminomethyl)phenol :

Yeux:	Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 50 ug/24H [Grave] Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 50 ug/24H [Grave] (RTECS)
Peau:	Administration sur la peau - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1280 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Administration sur la peau - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1280 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Ingestion:	Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1200 mg/kg [Nerfs périphériques et sensations-Paralysie flasque sans anesthésie (généralement blocage neuromusculaire)Poumons, thorax et respiration-Dyspnée] Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1673 mg/kg [Comportement-TremblementSystème gastro-intestinal-Ulcération ou saignement de l'estomacFoie-Autres changements] Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1200 mg/kg [Nerfs périphériques et sensations-Paralysie flasque sans anesthésie (généralement blocage neuromusculaire)Poumons, thorax et respiration-Dyspnée] Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1673 mg/kg [Comportement-TremblementSystème gastro-intestinal-Ulcération ou saignement de l'estomacFoie-Autres changements] (RTECS)

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:	Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
--------------	---

Évolution dans l'environnement : Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.

Numéro RCRA: Aucune.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: non réglementé.

Numéro ONU DOT: non réglementé.

Nom d'expédition IATA: non réglementé.

Numéro ONU IATA: non réglementé.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

2,4,6-Tris (Diméthylaminométhyl)phenol :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Limestone :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Siloxanes and silicones reaction products with silica :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Titanium dioxide :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 2

Danger d'incendie HMIS: 1

Réactivité selon HMIS: 1

Protection personnelle selon HMIS: X

Fiche signalétique créée le: Mai 28, 2014

Fiche signalétique révisée le: Mai 28, 2014

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.